



Talence, le jeudi 6 février 2014

Objet : création de classes de seconde au Lycée de la Mer
LE SNETAA-FO & LE SNFOLC SOUTIENNENT LES COLLEGUES

Monsieur Le Recteur,

La nouvelle, bien trop nouvelle, d'une possible création de classes de Seconde au lycée de la Mer dans l'urgence et sans concertation, inquiète ou révolte les collègues et les parents d'élèves. Pour accompagner les évolutions démographiques prévisibles mais non anticipées de la C.U.B. et du Bassin, on romprait cette belle logique de cohérence territoriale et éducative que réclamait la Région depuis des lustres, à laquelle s'est associé le Rectorat récemment et de manière répétée en Conseil Académique de l'Education Nationale puis en Comité Technique Académique.

De fait,

- 🗣️ Alors que les parents d'élèves de Salles avaient déjà pointé du doigt les difficultés démographiques à venir en 2008 et demandaient la création d'un lycée en Val de Leyre rien n'avait été envisagé.
- 🗣️ Alors que cet E.P.L.E. a construit une identité forte au point que sa seule dénomination suffit à l'identifier, alors que son « Projet d'établissement » tisse son caractère professionnel et technologique du CAP jusqu'au BTS, on casserait ce que nos administrations, elles-mêmes, réclament invariablement : un lycée rassemblant des formations de secteurs et de champs professionnels voisins. On nous le donne pourtant bien, et trop souvent, comme un argument pour transférer ou fermer des sections !

🗣️ Alors que la Région et le Rectorat ont initié dès cet automne une démarche de construction logique, en projetant sur deux ans, et en promettant plus, la carte des formations de notre académie, nous sommes ici confrontés au collage malheureux de sections E.S, voire L, dans un établissement serein dans ses formations spécialisées. Le recrutement s'y fera, une fois de plus à terme, nous le savons pour l'avoir toujours connu, au détriment de la formation professionnelle ainsi qu'à celui des deniers publics ; la réorientation nous coûte cher à tous ! Si la construction d'un nouveau lycée semble finalement une solution entre ces deux pôles croissants que sont l'agglomération bordelaise et le Bassin, nous vous demandons de prendre en compte **toutes** les capacités d'accueil environnantes sans casser une logique dont la construction territoriale ne peut s'émanciper d'une démarche éducative et donc familiale.

🗣️ Les collègues semblent prêts à écouter et à faire des efforts pour l'ouverture d'une seule classe supplémentaire au vu des délais et dans l'optique de bacs technologiques seulement. Mais il leur semble à tous, comme à nous, que la cohérence exigerait une répartition de la « charge » entre établissements. Cependant leur malheureuse expérience de la dernière restructuration de leur établissement, avec des dysfonctionnements majeurs, ne les rassure pas sur la mise en œuvre et la livraison opérationnelle pour la rentrée 2014. D'autre part, chacun s'interroge sur la pérennité de ce nouvel investissement et dans quelle perspective il s'installe.

Monsieur Le Recteur, les personnels du Lycée de la Mer de Gujan souhaitent que vous les receviez en audience.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le SNETAA-FO
Eric Mouchet

Pour Le SNFOLC
Marie-Laure Saulnier

✉ 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE
☎ 05 56 84 90 80 ou 09 66 80 90 80
✉ Courriel : contact@snetaa-bordeaux.fr
Site Internet : <http://www.snetaa-bordeaux.fr>

17/19 Quai de la Monnaie 33080 Bordeaux cedex
Tél : 05 57 95 07 65 – Fax : 05 57 95 07 66
Courriel : snfolc33@gmail.com
Site : <https://sites.google.com/site/snfolcaquitaine/>